



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question écrite n° 117560

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la place des piétons dans les villes et la nécessité de sécuriser au mieux les aménagements publics. En effet, les dernières données statistiques montrent une augmentation des accidents en zone urbaine, et en particulier pour les piétons, avec un accroissement de 15 % du nombre de piétons tués de 2004 à 2005. À ce sujet, l'association Espace Piéton souhaite que, au-delà de la nomination d'un coordinateur interministériel chargé de promouvoir l'usage du vélo, le Gouvernement également élabore un plan d'action pluriannuel pour mettre en évidence les avantages que représente pour toute la société le développement des modes de déplacement « doux ». Il lui demande donc quelles mesures peuvent être encouragées et accompagnées pour mieux prendre en compte les intérêts des piétons afin d'assurer un meilleur équilibre entre les différents usagers de la rue.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117560

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 février 2007, page 1171